



PRÉFET
DU VAR

Liberté
Égalité
Fraternité



Le Var vous accueille,
PROTÉGEZ-LE !



Ni feu
ni barbecue
aux abords des forêts



Pas de cigarette
ni mégot jeté au sol ou
par la fenêtre de la voiture



Pas de travaux
sources d'étincelles
près des herbes sèches

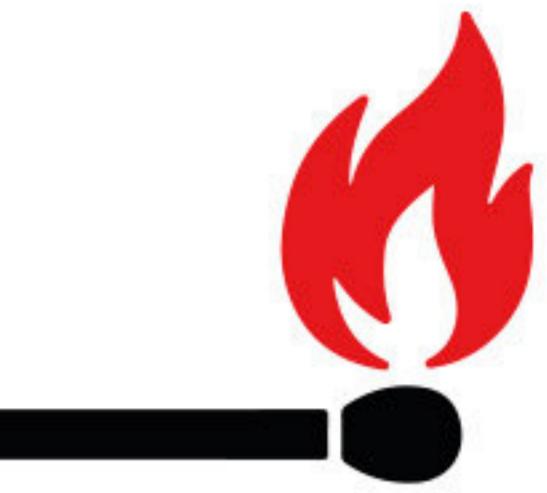
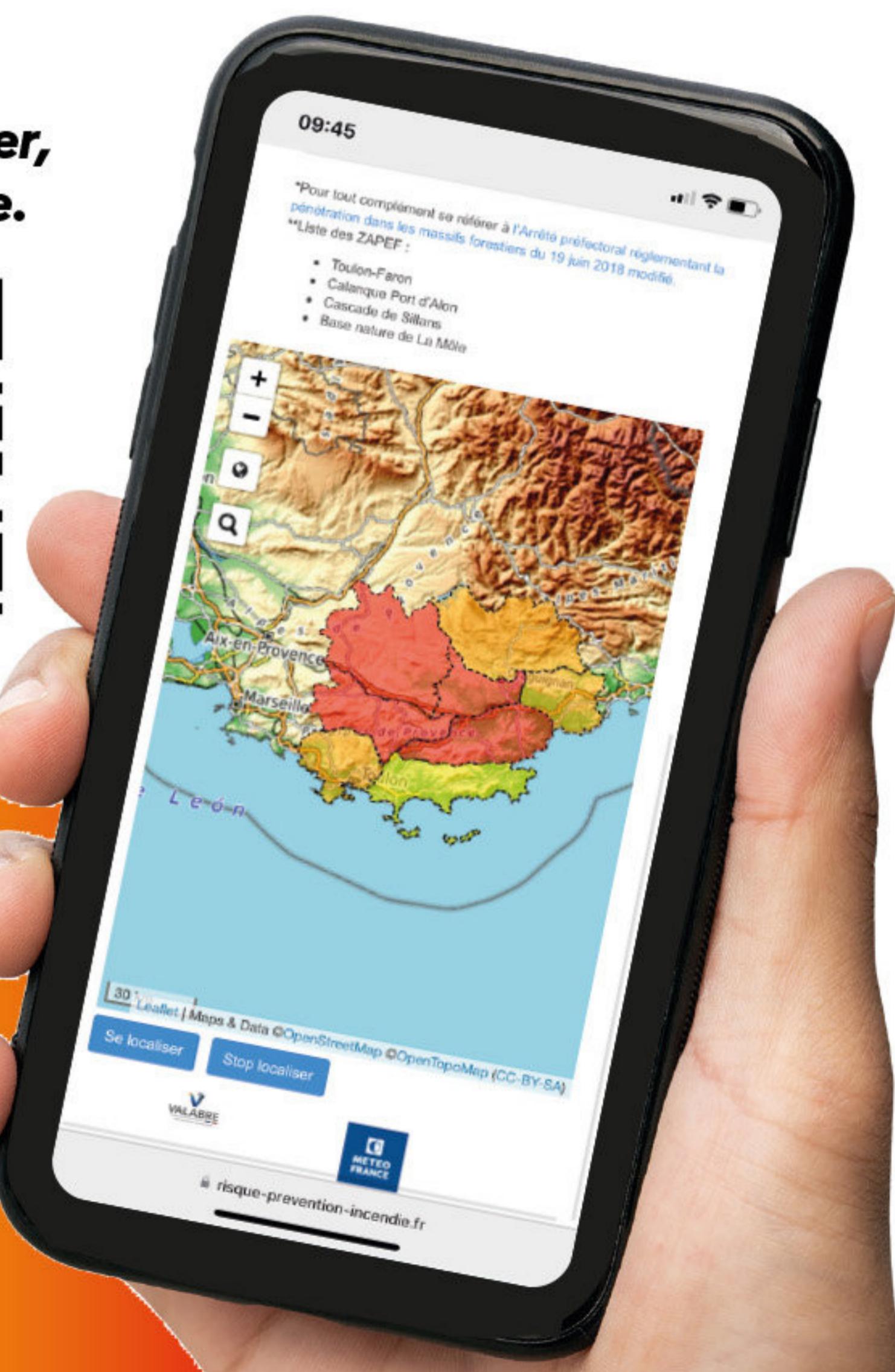


Pas de combustible
contre la maison
bois, fuel, butane

Témoin d'un
début d'incendie,
je donne l'alerte
en localisant le feu
avec précision



Je me mets
à l'abri
dans une
habitation



**9 FEUX SUR 10
SONT D'ORIGINE
HUMAINE**

Rendez-vous sur :
www.var.gouv.fr

Durant l'été, l'accès aux massifs forestiers du Var est réglementé et à certains moments, il peut être interdit.

Une carte interactive renseigne sur les conditions d'accès de chaque massif en fonction du risque incendie.

Elle est actualisée chaque jour sur le site de la préfecture du Var.

Pour la consulter,
flashez le code.

